

A Mayotte, le 23 avril 2020

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75007 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

Mayotte est confrontée depuis plusieurs années à une augmentation exponentielle de la violence en milieu scolaire, aux abords des établissements d'enseignement et plus largement dans l'espace public. Cette violence délictuelle et/ou criminelle est exercée, pour une majorité des faits, par des jeunes organisés en bandes armées, souvent issus de l'immigration clandestine.

Les rixes, agressions et assassinats se sont multipliés dans le 101^{ème} département depuis le début de l'année, plongeant l'opinion publique mahoraise dans une torpeur accompagnée d'un sentiment d'abandon.

En effet, malgré mes multiples interpellations de la puissance publique depuis plus de 3 ans, mes propositions réitérées, la mobilisation des acteurs locaux à l'issue des assises départementales de la sécurité organisées en 2020 par le maire de Mamoudzou, la prise de responsabilité des collectivités territoriales, le mouvement des élèves et l'engagement des parents, le gouvernement tarde à prendre les dispositions nécessaires pour agir sur la 1^{ère} des responsabilités de l'Etat, c'est à dire la sécurité.

Une mission d'information interministérielle sur la jeunesse pour lutter contre la délinquance et la criminalité juvéniles a été annoncée le 21 avril. Or, il me semble - c'est un sentiment unanimement partagé par les Mahorais - que le temps relève plus de l'action que de l'information.

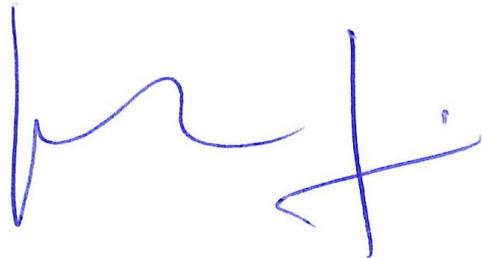
C'est pourquoi, je vous demande de transformer la mission d'information en mission de préfiguration et de planification des actions urgentes à conduire.

La création d'un centre éducatif fermé serait une bonne chose, mais il ne permet de prendre en charge qu'un nombre très réduit de personnes et pour un coût extrêmement élevé. Généralement ce type de centre prend en charge une dizaine de jeunes pour un coût annuel supérieur à 2 millions d'euros par an ! Compte-tenu du nombre très important de jeunes délinquants violents et désocialisés présents à Mayotte, il est incontournable d'aller très au-delà d'un simple centre éducatif fermé.

Aussi, Monsieur le Premier Ministre, je vous demande de bien vouloir instruire les membres du gouvernement concernés de :

- Accélérer le retour dans leur pays d'origine des mineurs étrangers non accompagnés ;
- Mettre en œuvre, en urgence, le point 2 du 2 du II de l'accord cadre franco-comorien de juillet 2019, qui prévoit l'institution d'une commission franco-comorienne traitant du retour des jeunes comoriens auprès de leurs familles ;
- Appliquer à Mayotte la "circulaire Taubira" permettant de répartir, sur le territoire métropolitain, une partie substantielle des milliers de mineurs étrangers non accompagnés présents à Mayotte ;
- **Etudier la création, à Mayotte, d'une structure innovante sous la forme d'un centre de socialisation avec un encadrement et des modes d'activités se rapprochant de celle d'un service militaire**, notamment de la période d'intégration dites des "classes", à destination des jeunes français de Mayotte volontaires, en situation de désocialisation et/ou prenant le chemin de la délinquance ;
- Renforcer l'état de droit à Mayotte, en étayant les services judiciaires, en particulier, ceux dédiés à la Justice des mineurs ;
- Inscrire les 5 points sus mentionnés dans la mission de préfiguration et de programmation demandée.

En vous remerciant, par avance, des suites que vous voudrez bien réserver à la présente requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Mansour KAMARDINE

Copie :

- Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères ;
- Ministre de l'Education Nationale de la jeunesse et des sports ;
- Ministre de l'Intérieur ;
- Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion ;
- Ministre des Outre-mer ;
- Ministre de la Justice ;
- Ministre des solidarités et de la santé ;
- Ministre délégué chargée de l'insertion ;
- Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement ;
- Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles ;
- Préfet de Mayotte.